

**INTERVENTION DE LA DELEGATION GUINEENNE
A LA REPRISE DE LA SEPTIEME SESSION DU GROUPE D'EXAMEN DE LA CNUCC
VIENNE, LE 15 NOVEMBRE 2016**

Monsieur le Président,

Pour la première fois que la délégation guinéenne intervienne, il me plait, Monsieur le Président, de vous présenter mes sincères compliments et de vous féliciter pour la présidence de cette session du Groupe d'examen.

Egalement, je voudrais exprimer mes sentiments de satisfaction au Secrétariat de l'ONUSDC, pour des efforts déployés favorisant la tenue de cette importante rencontre dans un environnement pas du tout facile; ainsi qu'à la Représentation Régionale de l'ONUSDC pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, à Dakar, au Sénégal, pour l'accompagnement de la Guinée, dans le cadre de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.

Le Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption reste un cadre très approprié pour le développement des expériences et la consolidation du processus de lutte contre la corruption dans tous nos Etats parties.

La Guinée qui a ratifié la Convention des Nations Unies Contre la Corruption en 2013, est dans le processus d'adoption d'une Loi portant prévention, détection et répression de la corruption et des infractions assimilées, actuellement au niveau du Conseil des Ministres.

L'adoption de ladite loi par l'Assemblée Nationale pendant la session parlementaire en cours, et le renforcement du cadre institutionnel de son Institution de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance, après la promulgation de nouveaux Codes « Pénal et de Procédure Pénale » qui consacrent tout un Chapitre aux infractions de corruption et autres délits assimilés; vont enregistrer une avancée significative pour la Guinée, qui fait l'objet d'examen, après le contrôle de son auto-évaluation, sous la supervision de deux Experts de l'ONUSDC, venus respectivement de Vienne et de Dakar, en septembre 2016.

La Guinée espère finir son examen par la visite pays attendue avant la fin de janvier 2017 ; avant d'engager son examen au titre du second cycle ; après avoir tiré de précieuses expériences au titre du premier cycle.

Dans le même contexte, la Guinée a été Co-examineur au titre du premier cycle, de même qu'au titre du deuxième cycle, en cours.

Pour la Guinée être du processus d'examen dans le cadre la Convention des Nations Unies Contre la Corruption est d'un intérêt capital, dans la mise en œuvre des réformes rendues nécessaires, pour l'atteinte des objectifs de développement du pays.

Le Plan de travail annuel de l'Institution de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance de la Guinée, prévoit la mise en place des Points Focaux « Cellules Anti-Corruption et Infractions Assimilées » au sein de tous les Ministères et autres structures du Gouvernement, ainsi que des Institutions républicaines et des Etablissements publics ou mixtes.

Déjà, l'Institution de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance dispose à son sein un Groupe multipartite de Suivi de l'Application des Conventions et du Protocole de Prévention et de Lutte Contre la Corruption, dont la Guinée est Etat partie.

Cette commission d'experts nationaux, à caractère consultatif, regroupe des représentants venus de l'Etat (Gouvernement et Institutions républicaines), du Secteur privé et des organisations de la Société civile.

Egalement, les démarches sont engagées auprès des trois Ministères chargés du secteur éducatif, pour d'une part, la promotion de l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et universitaires et d'autre part, la lutte contre la corruption dans le secteur éducatif.

Dans le cadre des actions judiciaires voire, l'application des dispositions des nouveaux Codes précédemment cités, la mise en place de Pôles judiciaires exclusivement dédiés aux infractions de corruption et de délits assimilés, est en cours d'examen avec le Ministère de la Justice.

Dès la promulgation de la Loi anti-corruption, il sera organisé un Forum national sur la Lutte contre la Corruption et la bonne gouvernance, qui finalisera le Plan Stratégique de Lutte contre la Corruption et de bonne gouvernance, avec l'approche participative de toutes les composantes de la Société guinéenne, et le soutien de l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux, que la Guinée va solliciter à temps opportun.

Les visites de travail sont aussi prévues auprès de certaines Institutions de Lutte Contre la Corruption, pour des échanges d'expérience et des interactions autour des meilleures pratiques de prévention, de détection et de répression de la corruption.

La Guinée reste très active sur le plan régional dans le processus de lutte contre la Corruption, par la participation à des rencontres au sein de plateformes régionales voire, le Réseau des Institutions Nationales de Lutte Contre la Corruption en Afrique de l'Ouest (RINLCAO), avec son Académie régionale Anti-Corruption, sous l'égide de la Représentation régionale de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Monsieur le Président, je me fais le devoir de profiter de cette auguste assemblée, pour remercier les Etats membres dont les institutions de lutte contre la corruption consacrent beaucoup d'efforts à contribuer, au renforcement des capacités institutionnelles voire, humaines par les stages de formation que la Guinée et bien d'autres Etats bénéficient.

Monsieur le Président, je voudrais exprimer ma gratitude à cette catégorie de services d'appui à notre rencontre, pour la qualité de leurs prestations de haute valeur, il s'agit entre autres, les services d'accueil, de sécurité, de restauration, d'hygiène et de traduction simultanée de l'ONUDDC.

Enfin, Monsieur le Président, autant la communauté internationale reconnaît que la corruption constitue un danger pour sa survie, autant la Communauté internationale doit être constante et innovante dans la stratégie et la mobilisation des moyens nécessaires, pour sa neutralisation, avec la volonté politique active de nos autorités et la participation dynamique des populations.

La lutte contre la corruption et la bonne gouvernance constituent la solution « incontournable », pour assurer à nos populations une croissance économique inclusive, l'éradication de la pauvreté, la consolidation de la paix et le renforcement des bases d'une démocratie « participative ».

Je vous remercie.

Monsieur le Président,

Pour la première fois que la délégation guinéenne intervienne, il me plaît, Monsieur le Président, de vous présenter mes sincères compliments et de vous féliciter pour la présidence de cette session du Groupe d'examen.

Egalement, je voudrais exprimer mes sentiments de satisfaction au Secrétariat de l'ONUDDC, pour des efforts déployés favorisant la tenue de cette importante rencontre dans un environnement pas du tout facile; ainsi qu'à la Représentation Régionale de l'ONUDDC pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, à Dakar, au Sénégal, pour l'accompagnement de la Guinée, dans le cadre de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.

Le Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption reste un cadre très approprié pour le développement des expériences et la consolidation du processus de lutte contre la corruption dans tous nos Etats parties.

La Guinée qui a ratifié la Convention des Nations Unies Contre la Corruption en 2013, est dans le processus d'adoption d'une Loi portant prévention, détection et répression de la corruption et des infractions assimilées, actuellement au niveau du Conseil des Ministres.

L'adoption de ladite loi par l'Assemblée Nationale pendant la session parlementaire en cours, et le renforcement du cadre institutionnel de son Institution de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance, après la promulgation de nouveaux Codes « Pénal et de Procédure Pénale » qui consacrent tout un Chapitre aux infractions de corruption et autres délits assimilés; vont enregistrer une avancée significative pour la Guinée, qui fait l'objet d'examen, après le contrôle de son auto-évaluation, sous la supervision de deux Experts de l'ONUDDC, venus respectivement de Vienne et de Dakar, en septembre 2016.

La Guinée espère finir son examen par la visite pays attendue avant la fin de janvier 2017 ; avant d'engager son examen au titre du second cycle ; après avoir tiré de précieuses expériences au titre du premier cycle.

Dans le même contexte, la Guinée a été Co-examineur au titre du premier cycle, de même qu'au titre du deuxième cycle, en cours.

Pour la Guinée être du processus d'examen dans le cadre la Convention des Nations Unies Contre la Corruption est d'un intérêt capital, dans la mise en œuvre des réformes rendues nécessaires, pour l'atteinte des objectifs de développement du pays.

Le Plan de travail annuel de l'Institution de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance de la Guinée, prévoit la mise en place des Points Focaux « Cellules Anti-Corruption et Infractions Assimilées » au sein de tous les Ministères et autres structures du Gouvernement, ainsi que des Institutions républicaines et des Etablissements publics ou mixtes.

Déjà, l'Institution de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance dispose à son sein un Groupe multipartite de Suivi de l'Application des Conventions et du Protocole de Prévention et de Lutte Contre la Corruption, dont la Guinée est Etat partie.

Cette commission d'experts nationaux, à caractère consultatif, regroupe des représentants venus de l'Etat (Gouvernement et Institutions républicaines), du Secteur privé et des organisations de la Société civile.

Egalement, les démarches sont engagées auprès des trois Ministères chargés du secteur éducatif, pour d'une part, la promotion de l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et universitaires et d'autre part, la lutte contre la corruption dans le secteur éducatif.

Dans le cadre des actions judiciaires voire, l'application des dispositions des nouveaux Codes précédemment cités, la mise en place de Pôles judiciaires exclusivement dédiés aux infractions de corruption et de délits assimilés, est en cours d'examen avec le Ministère de la Justice.

Dès la promulgation de la Loi anti-corruption, il sera organisé un Forum national sur la Lutte contre la Corruption et la bonne gouvernance, qui finalisera le Plan Stratégique de Lutte contre la Corruption et de bonne gouvernance, avec l'approche participative de toutes les composantes de la Société guinéenne, et le soutien de l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux, que la Guinée va solliciter à temps opportun.

Les visites de travail sont aussi prévues auprès de certaines Institutions de Lutte Contre la Corruption, pour des échanges d'expérience et des interactions autour des meilleures pratiques de prévention, de détection et de répression de la corruption.

La Guinée reste très active sur le plan régional dans le processus de lutte contre la Corruption, par la participation à des rencontres au sein de plateformes régionales voire, le Réseau des Institutions Nationales de Lutte Contre la Corruption en Afrique de l'Ouest (RINLCAO), avec son Académie régionale Anti-Corruption, sous l'égide de la Représentation régionale de l'ONUSC pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Monsieur le Président, je me fais le devoir de profiter de cette auguste assemblée, pour remercier les Etats membres dont les institutions de lutte contre la corruption consacrent beaucoup d'efforts à contribuer, au renforcement des capacités institutionnelles voire, humaines par les stages de formation que la Guinée et bien d'autres Etats bénéficient.

Monsieur le Président, je voudrais exprimer ma gratitude à cette catégorie de services d'appui à notre rencontre, pour la qualité de leurs prestations de haute valeur, il s'agit entre autres, les services d'accueil, de sécurité, de restauration, d'hygiène et de traduction simultanée de l'ONUSC.

Enfin, Monsieur le Président, autant la communauté internationale reconnaît que la corruption constitue un danger pour sa survie, autant la Communauté internationale doit être constante et innovante dans la stratégie et la mobilisation des moyens nécessaires, pour sa neutralisation, avec la volonté politique active de nos autorités et la participation dynamique des populations.

La lutte contre la corruption et la bonne gouvernance constituent la solution « incontournable », pour assurer à nos populations une croissance économique inclusive, l'éradication de la pauvreté, la consolidation de la paix et le renforcement des bases d'une démocratie « participative ».

Je vous remercie.